

Lettre de Duncan Sandys sur l'Assemblée européenne (Londres, 21 juillet 1948)

Légende: Le 21 juillet 1948, Duncan Sandys, président du Comité international de coordination des mouvements pour l'unité européenne, adresse aux ministres des Affaires étrangères des cinq pays membres du conseil consultatif du Pacte de Bruxelles une lettre les informant qu'en cas de refus de la part des gouvernements ou des parlements, le Comité prendra la liberté de convoquer lui-même une Assemblée européenne.

Source: Archives historiques de l'Union européenne, Florence, Villa Il Poggiolo. Dépôts, DEP. ME Mouvement européen. Convocation d'une Assemblée européenne, ME 850.

Copyright: Tous droits réservés

URL:

http://www.cvce.eu/obj/lettre_de_duncan_sandys_sur_l_assemblee_europeenne_londres_21_juillet_1948-fr-e1a93ce5-acdf-4e94-b859-06b61c7981e9.html

Date de dernière mise à jour: 24/06/2016



Lettre adressée par M. Duncan Sandys, président du Comité international des mouvements pour l'unité européenne, aux ministres des Affaires étrangères de Belgique, France, Grande Bretagne, Luxembourg et Pays-Bas

Londres, le 21 juillet 1948

C'est avec une très vive satisfaction que le Comité international des mouvements pour l'unité européenne a appris que la création d'une Assemblée européenne a été débattue, le 20 juillet 1948, à la conférence des ministres des Affaires étrangères et que la question sera portée devant les cinq gouvernements représentés à La Haye.

Trois points essentiels du statut de cette Assemblée requièrent une rapide décision :

1. Ses attributions
2. La composition et le mode de désignation de ses membres
3. Sa convocation par une autorité qu'il y a lieu de déterminer

Une commission présidée par M. Paul Ramadier étudie les deux premiers points mentionnés ci-dessus, et ses recommandations seront présentées aux gouvernements dans le plus court délai possible. Par ailleurs, le Comité international a examiné, au cours de sa réunion du 17 juillet à Paris, le choix de l'autorité chargée de convoquer l'Assemblée. Trois choix apparaissent possibles : les gouvernements européens, les parlements européens ou les organisations privées qui militent pour l'unité européenne.

Le Comité international espère voir les gouvernements ou si, cependant, ils n'étaient pas disposés à le faire, ce Comité qui a lui-même organisé à La Haye le congrès de l'Europe est prêt dès maintenant à en prendre l'initiative.

En considération de l'urgence de cette question et de l'importance de déterminer la responsabilité, le Comité international a l'honneur de vous demander de bien vouloir recevoir, dans les prochains jours, une petite députation chargée de vous entretenir.

(Signé) DUNCAN SANDYS